

# CONTACTEZ-NOUS

Directrice du service : Mathilde MOUTIEZ

## LILLERS

Cheffe de service : Pinar HUNERLI



33 rue de Pernes 62190 LILLERS



07 50 72 16 45



sa-mna@habitat-insertion.fr

## BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Cheffe de service : Julie HOBERG



113, rue Caudron 62700 Bruay-la-Buissière



07 85 75 67 66



sa-mna-bruay@habitat-insertion.fr



[www.habitat-insertion.fr](http://www.habitat-insertion.fr)



Habitat Insertion - 01/2026



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
**MNA**

UN SERVICE DE L'ASSOCIATION HABITAT INSERTION



SA MNA LILLERS  
33, rue de Pernes 62190 Lillers  
Tél : 07 50 72 16 45

SA MNA BRUAY-LA-BUISSIÈRE  
113 rue Caudron 62700 Bruay-la-Buissière  
Tél : 07 85 75 67 66

**SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
POUR MINEURS  
NON ACCOMPAGNÉS**

## PRÉSENTATION DU SERVICE

Le SA MNA a pour mission d'accueillir des Mineurs Non Accompagnés de 15 à 18 ans, placés à l'Aide Sociale à l'Enfance du Pas-de-Calais, et de les mener vers l'autonomie.

Le service met en place un accompagnement socio-éducatif favorisant leur insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Les 90 MNA sont hébergés en appartements diffus dans les communes de Lillers et Bruay-la-Buissière. Ils sont accompagnés par des équipes pluridisciplinaires dont le travail éducatif s'articule autour des 5 axes :

- la vie quotidienne
- la santé physique et psychique
- la scolarité et l'insertion professionnelle
- l'intégration et la citoyenneté
- l'administratif et le juridique

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF QUOTIDIEN

Chaque jeune MNA accueilli co-construit avec son référent éducatif un projet personnalisé.

Les travailleurs sociaux mettent en œuvre des accompagnements et des actions éducatives pour répondre aux objectifs fixés dans ce projet (gestes du quotidien, mobilité, budget, santé, scolarité, insertion professionnelle, citoyenneté, préparation à la majorité...).

Les maîtresses de maison accompagnent le jeune dans la gestion quotidienne du logement.

Les veilleurs de nuit assurent la continuité de la prise en charge et la sécurité du jeune dans le logement, la nuit.



### L'ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

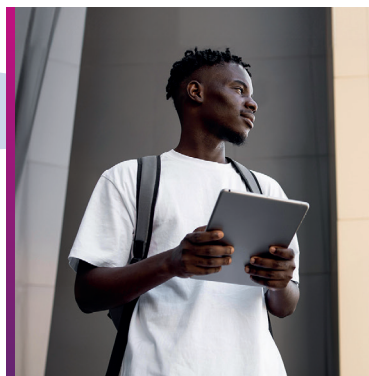
Chaque jeune accueilli bénéficie d'un accompagnement dans ses démarches de santé physique, assuré par l'infirmière et les travailleurs sociaux, et d'un accompagnement au bien-être psychique réalisé par la psychologue.



### L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

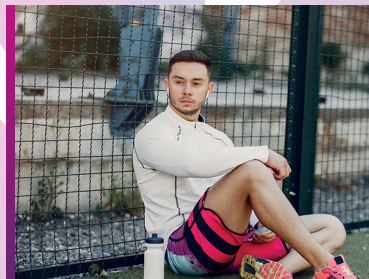
La professeure de Français Langue Étrangère propose des cours de français au jeune nouvellement arrivé dans le service puis l'accompagne dans les démarches d'inscription dans un cursus scolaire.

Parallèlement, la conseillère en insertion professionnelle accompagne le jeune dans la définition et la mise en



### L'INTÉGRATION ET LA CITOYENNETÉ

Des activités pédagogiques, culturelles et sportives sont proposées par l'animatrice et les travailleurs sociaux. Le jeune a également la possibilité de pratiquer une activité extra-scolaire.



### L'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

La juriste informe le jeune quant aux possibilités de régularisation de sa situation administrative à la majorité et l'accompagne dans ses démarches auprès des différentes institutions (Ambassades, Préfecture, OFPRA, CNDA, OFII...).



### L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAJEURS

À sa sortie du service à la majorité, le jeune peut bénéficier d'un accompagnement du service de suite du SA MNA dans le cadre du Contrat Jeune Majeur accordé par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

